# LA DÉFENSE

DES

## VICTIMES POLITIQUES

*Bulletin hebdomadaire des Groupes d'Action contre la répression et la terreur blanche*

DIRECTION :
55, rue du Fg-Montmartre, Paris-9e
*Téléph.* : Trudaine 77-41 / 77-42

On est prié de reproduire les articles et informations publiés ici.

Samedi 26 septembre 1926.

15

SOMMAIRE DU No 14.

## ROUMANIE

### L'ASSASSINAT DE PAVEL TKATCHENKO

L'histoire sanglante de la terreur balkanique s'est aggravée d'un nouveau forfait.

A côté des horreurs bessarabiennes, des massacres de Bulgarie, l'assassinat de Pavel Tkatchenko s'inscrit dans une lumière sinistre.

C'était un étudiant bessarabien révolté comme tant de ses compatriotes par les violences et les crimes commis par les autorités roumaines dans la province annexée.

Il avait été arrêté à Bucarest dans un local privé où se trouvaient l'ex-député Boris Stefanof, originaire de la Dobroudja et le secrétaire des syndicats indépendants roumains Schein.

La police commença par les assommer complètement, puis l'ancien député fut incarcéré à la prison de Jilava, tandis que Tkatchenko était dirigé sur Kitchinef.

Entre temps, les protestations des ouvriers européens faisaient libérer le syndicaliste Schein.

Mais le gouvernement du général Averescu, cet imitateur attentif de Mussolini, ne voulait pas laisser vivre l'étudiant bessarabien, connu pour sa protestation contre l'asservissement de son pays aux boyards roumains.

A la dernière station avant Kitchinef, on le fit descendre du train, pour le conduire à pied dans la ville. Il avait les mains liées, les pieds entravés. Néanmoins, il fut tué « pour tentative de fuite », dit le communiqué de police.

Pavel Tkatchenko a été assassiné par ordre direct du gouvernement. Aucun doute n'est permis à cet égard.

Ce meurtre égale en audace et en férocité celui de Matteotti. Il rappelle à la classe ouvrière, à l'opinion publique que « l'enfer de l'Europe », la péninsule balkanique, malgré toutes les protestations généreuses qui se sont élevées, n'a rien modifié à son régime sanglant.

### UNE PROTESTATION DU SECOURS ROUGE INTERNATIONAL

On nous communique :

« Le Comité exécutif du S. R. I., après avoir entendu l'information des détails qui suivirent le massacre féroce du camarade Tkatchenko, exprime au nom des millions de membres du S. R. I. sa protestation indignée contre cet acte de brutalité sans précédent du gouvernement roumain.

« L'exécution de Tkatchenko et les tortures que l'on emploie envers les autres chefs du mouvement paysan et ouvrier en Roumanie et en Bessarabie, prouvent le commencement d'une nouvelle guerre des boyards contre les populations de ces pays. Plusieurs centaines de prisonniers sont sous la menace de pareilles atrocités, que l'on emploiera sous le prétexte d'évasion et de disparition.

« L'Exécutif du S. R. I. appelle les ouvriers et les paysans de tous les pays et les prie d'élever leurs voix pour la défense de leurs frères roumains.

« L'Exécutif du S. R. I. prie tous les intellectuels travailleurs d'intensifier leur activité en faveur des victimes de la terreur blanche en connexion des nouveaux crimes de la clique dirigeante de Roumanie et de Bessarabie.

« Nous garderons un souvenir immortel de ce brave militant pour l'avenir lumineux de la Bessarabie laborieuse torturée.

« La force sur laquelle s'appuie le S. R. I., c'est l'organisation de la lutte des masses contre la terreur du capital ! »

## BULGARIE

### L' AFFAIRE STRACHIMIROF

Les gouvernements de terreur blanche ne se bornent pas à emprisonner, torturer et assassiner les représentants des idées révolutionnaires et les défenseurs de la classe ouvrière.

Ils frappent - et ceci montre bien que leur « antibolchevisme » n'est qu'un prétexte, - les hommes de la bourgeoisie, les intellectuels qui osent protester contre les excès sanglants de la répression.

On a pu le constater en Italie avec la persécution dirigée par le fascisme contre les démocrates, les francs-maçons, voire les catholiques populaires. On l'a vu en Roumanie lors des violences exercées par les antisémites contre un conservateur, M. Costa-Foru, qui avait protesté contre les crimes du gouvernement Bratiano.

On vient de le voir une fois de plus dans la Bulgarie de la clique militaire, où un grand écrivain sans parti, M. Anton Strachimirof a été emprisonné pour avoir publié une belle œuvre littéraire où il était question de la guerre civile de 1923.

M. Anton Strachimirof ne cachait pas d'ailleurs sa réprobation des orgies sanglantes qui ont coûté à la Bulgarie plus de 20.000 victimes.

On l'a donc jeté en prison en l'accusant de complot. Il y resta vingt-deux jours. Après quoi, devant l'émotion produite, il vient d'être relâché.

Il est bon de signaler ce cas pour montrer ce que les fascistes font des droits de la pensée et de la liberté des écrivains.

## POLOGNE

### L'ARRESTATION DU C. E. DU PARTI SOCIALISTE INDÉPENDANT

Le gouvernement polonais n'a pas osé maintenir l'arrestation du Comité exécutif du parti socialiste indépendant, arrestation que nous avions dénoncée dans notre dernier numéro.

Il a remis en liberté les personnes arrêtées et a abandonné les poursuites.

Ce résultat a été obtenu, sans nul doute, pour une large part, par les protestations du Comité pour l'amnistie, que nous avons publiées antérieurement.

Voici le texte du télégramme adressé, d'autre part, par le parti français au Gouvernement polonais :

« Parti socialiste France proteste vivement au nom prolétariat français contre violences exercées contre parti socialiste indépendant et réclame mise en liberté citoyens emprisonnés.

Le secrétaire général :
PAUL FAURE,
député de Saône-et-Loire,
maire du Creusot.

### LES ARRESTATIONS NE CESSENT PAS

Du 1er au 10 septembre : 233 arrêtés politiques.

Varsovie, 7 septembre. - La persécution des Jeunesses communistes continue. La police politique a opéré, ces derniers jours, nombre de perquisitions et d'arrestations. Le chiffre des arrêtés a atteint 100.

Le « Kurjer Warszawski » du 3 septembre annonce l'arrestation de deux ouvriers Krzyzanowski et Jarczak qui avaient distribué des appels dans le faubourg Praga. Les arrêtés ont été livrés à la Défensive.

Le 5 septembre ont été arrêtés, à Varsovie, au coin de la rue Listopada et de la rue Kowienska, les jeunes ouvriers Szmalczynski, Siwka et Skowronski.

La « Gazetta Warzawska Poranna » du 6 septembre rapporte de Sosnowice: « Ces jours-ci a été liquidée par la police politique l'organisation féminine communiste créée il y a peu de temps. Six femmes sont arrêtées (dont le journal indique lss noms). »

Folkscajtung du 8 septembre. - La police politique a pénétré dans une institution sportive, rue Gzibowska, fréquentée par des ouvriers, et a arrêté 17 personnes dont les ouvriers Griglos, Kulesza, Rosenblum.

Six paysans ont été arrêtés, le 4 septembre, près de Lvow, pour avoir participé à une réunion « illégale ».

D'après les renseignements recueillis jusqu'alors - et qui sont loin

d'être complets - le nombre des personnes qui ont été arrêtées en Pologne pour des raisons politiques dans la première décade du mois de septembre monte à 233.

## L'AMNISTIE POUR LES GÉNÉRAUX RÉACTEURS

Depuis le début de septembre, le bruit circule dans les journaux polonais que Pilsudski et les « hauts fonctionnaires » à lui dévoués préparent un projet d'amnistie pour les généraux, détenus depuis le coup d'Etat de mai, Malczewski, Zagorski, Rozwadowski et d'autres, accusés de divers crimes et délits.

## UN MEURTRE POLICIER

Nous avons parlé (1) des événements sanglants qui se sont déroulés, le 5 septembre, à Varsovie, lors de la répression brutale opérée contre les Jeunesses communistes. Il faut compléter ce récit par la triste nouvelle qui nous est venue de Varsovie quelques jours plus tard : un des blessés, le jeune ouvrier Grunbaum, a été martyrisé et assassiné par la police.

Grièvement blessé à l'œil et évanoui, il avait été transporté au commissariat et jeté inerte dans le corridor. Là, il resta et souffrit d'une façon indescriptible toute la journée. Ses camarades arrêtés également qui s'approchaient pour lui porter secours, furent menacés du revolver. Aucune assistance médicale ne lui fut accordée. Lorsqu'enfin, le soir, le médecin arriva, ce ne fut que pour constater que le jeune ouvrier avait expiré.

## LE MOUVEMENT POUR L'AMNISTIE

Le Secrétariat varsovien pour l'amnistie a reçu, jusqu'au début de septembre 16.506 signatures de demandes d'amnistie de prisonniers politiques, dont 12.300 des villages blanc-russes et ukrainiens.

Une délégation des familles des prisonniers de Lodz, est arrivée à Varsovie et s'est rendue chez le ministre de la Justice, M. Makowski. Elle demandait, au nom des familles des prisonniers politiques de Lodz une amnistie immédiate et générale. Les femmes ont confirmé auprès du ministre la décision ferme de leurs maris de ne pas vouloir, à aucune condition, soumettre une demande de grâce au président de la République.

A la foire qui a eu lieu pendant une fête orthodoxe, plusieurs milliers de paysans blanc-russes des villages voisins s'étaient assemblés à Nowogrodek. Dans la foule circulaient des pamphlets en langue blanc-russe, juive et polonaise exigeant la libération des prisonniers politiques.

Une immense démonstration se rendit à la prison. La police ne pouvant pas disperser la foule, des renforts furent alertés qui, alors, de la manière brutale habituelle, se mirent à disperser les manifestants.

## LA LETTRE D'UNE MÈRE

Voici un document reçu par la presse polonaise et que nous reproduisons « in extenso » :

« Le 1er mai 1925 fut arrêtée, à Lvow, ma fille Halina Stein, à l'occasion de la démonstration ouvrière. Après cinq jours d'arrêt dans la prison policière, rue Jachowicz, la police de Lvow l'envoya en Volhynie, faute d'argent pour la détenir davantage. On la transporta alors à Wlodzimierz, à Rowno, à Lutzk. Pendant ce temps, on refusa aux parents toute information sur le sort de leur fille. Lors de l'arrestation de 2.000 paysans en Volhynie, les prisons étaient tellement combles que l'on plaçait 30 prisonnières dans une petite cellule sans couchettes, sans air et sans eau. Dans de telles conditions, ma fille, délicate de poitrine, est restée deux mois. La famille ignorait tout, jusqu'à ce que, lors du massacre de Wlodzimierz (où la police tira par le judas dans la cellule des prisonniers) nous apprîmes qu'après une grève de la faim de cinq jours, on avait jeté la jeune fille dans un cachot obscur. Le juge d'instruction Zaremba la menaça, la frappa et l'injuria pour lui extorquer les aveux désirés.

---

(1) Voir no 11, page 2.

Il fit entrer, un jour, un chien furieux qui se jeta sur la malheureuse. Depuis, elle a des crises cardiaques.

« Depuis quinze mois, ma fille se trouve dans la prison de Lutzk. L'acte de l'accusation ne lui a pas encore été remis. Après tant de souffrances, après l'instruction, les grèves de la faim, les tortures physiques et morales, elle est tombée malade. Son état est très grave, comme l'attestent les dires du médecin de la prison. Le procureur, néanmoins, refuse de la libérer provisoirement ; il affirme cyniquement qu'à Lwow on aurait dû libérer la prisonnière, mais non à Lutzk, « même si elle agonisait ». Sans assistance du médecin qui s'est borné à faire le diagnostic, sans médicaments ni soins, elle est condamnée à une mort lente Pqurquoi? Parce qu'elle a - d'après la prétention du procureur - commis le le crime « de porter aide à des prisonniers politiques ».

« Mme STEIN. »

## LES PROTESTATIONS EN FRANCE

On nous communique les ordres du jour votés en faveur de l'amnistie en Pologne, à Grenoble, à Hagondange, à Forbach, à Metz-Montigny, à Rombach, etc.

## ITALIE

### LA RÉACTION DÉCHAINÉE A LA SUITE DE L'ATTENTAT

L'attentat contre M. Mussolini a été suivi partout, en Italie, par une réaction inouïe. Les arrestations et les perquisitions ne se comptent plus. La police a opéré dans plusieurs villes de grandes rafles, surtout dans les milieux prolétariens.

Le « Giornale d'Italia » a écrit qu' « à la suite d'une nouvelle et plus rigoureuse activité des services de police, la ville de Rome a été entièrement sillonnée par des patrouilles d'agents de police en civil. 335 individus ont été mis à la disposition de la police. Ont été opérées en plus 600 perquisitions. »

Les journaux « Le Popolo d'Italia » et le « Corriere della Sera » donnent la nouvelle de grandes arrestations opérées à Avenza, pays du jeune homme qui commit l'attentat.

Les fascistes ont incendié un dépôt de bois, appartenant à un citoyen, arrêté à Avenza. Les journaux - cela va sans dire ! - disent que les causes de l'incendie sont... inconnues !!!

Toujours selon le même « Giornale d'Italia » à Naples ont été opérées 57 perquisitions, 35 communistes ont été arrêtés.

Selon des nouvelles publiées par la presse française, la police italienne a opéré mille perquisitions. 571 individus ont été retenus à la disposition de la justice. Parmi les arrêtés se trouve le vieux militant anarchiste Enrico Malatesta. A Milan les facistes ont envahi les bureaux des avocats, M. Treves et Clerici, détruisant tous les meubles et tous les papiers.

Certes le nombre d'arrestations, de perquisitions et de dévastations doit dépasser ces chiffres, car la presse bâillonnée ne peut pas dire un mot qui ne soit autorisé par l'autorité fasciste.

### LA PEINE DE MORT POUR LES ATTENTATS POLITIQUES

« Le Popolo d'Italia » annonce que le projet de loi instaurant la peine de mort sera présenté au prochain Conseil des ministres. La peine capitale serait prévue pour les attentats contre les souverains, le prince héritier, le chef du gouvernement et pour certains cas graves intéressant la sécurité du régime ; elle s'étendrait aux révoltes à main armée et à certains délits contre la société.

Selon le « Lavoro d'Italia » les condamnés à la peine capitale seront passés par les armes.

D'autre part l'officieuse « Tribuna » écrit :

« Il y a encore des faits moins importants qui visent l'État et la nation. Ils seront tenus en compte dans le nouveau projet de défense de l'État et de la société. »

De même seront envisagés les faits commis à l'étranger, qui atteignent le prestige de l'État ou qui sont nuisibles aux intérêts nationaux (divulgation de nouvelles fausses, tendancieuses ou exagérées) et ceux commis à l'étranger et à l'intérieur (affiliation à des associations séditieuses). Les propagandistes de ces nouvelles formes de délit doivent être frappés avec des peines également sévères. »

Ces mots du journal officieux cité cachent-ils l'intention du gouvernement fasciste de déclarer illégaux « de jure », car « de facto » ils le sont déjà, les partis ouvriers ?

## LES JOURNAUX « AVANTI » ET « UNITA » SACCAGÉS

La presse fasciste a fait grand silence sur la dévastation des locaux des quotidiens ouvriers « Unità » et « Avanti ».

À ce sujet « L'Avenire del Lavoratore » de Zurich, écrit :

« Dès que la nouvelle de l'attentat a été connue, de nombreux carabiniers ont occupé les locaux de la rédaction de l' « Avanti ».

A 15 h. 30, le samedi, se présentèrent des fascistes.

- Qu'est-ce que vous voulez ? demandèrent les carabiniers. A la rédaction il n'y a personne.

- Nous voulons voir, quoi ! répondirent les « reconstructeurs ».

Les carabiniers, alors, les laissèrent entrer. Quand ils sortirent, une heure après, dans les salles de la rédaction et de l'administration il n'y avait plus un meuble en bon état. Tout avait été dévasté ; les machines à écrire détruites, les papiers jetés un peu partout.

La patrie était sauvée !

Les fascistes se rendirent à l'imprimerie de « l'Unità ».

Au cours de la nuit, ils endommagèrent les rotatives et les autres machines.

## L'INTIMIDATION FASCISTE SUR LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS

La presse fasciste, obéissant aux ordres partis du gouvernement (on sait bien qu'elle est contrôlée par lui), a engagé, à la suite de l'attentat contre Mussolini, une violente campagne contre le gouvernement français, au sujet des émigrés politiques italiens établis en France, et sous le prétexte que c'est en France qu'on prépare le terrain pour attenter à la vie du « Duce ».

La campagne d'intimidation et de chantage de la presse fasciste, donc du gouvernement italien, a dépassé toutes bornes. Dans le numéro 7 de la « feuille d'ordres » du parti fasciste, il est dit entre autres, que « le facisme ne peut plus tolérer ce système », à savoir la soi-disant complaisance du gouvernement français vis-à-vis des antifacistes italiens en France. Après cela, il fait une espèce de sommation, en disant que la France « doit » modifier sa ligne de conduite et bannir, par conséquent, « une vingtaine de canailles authentiques ».

D'autre part, un communiqué officiel paru dans toute la presse fait savoir que « le chef du gouvernement et l'ambassadeur de France se sont entendus sur l'opportunité d'éliminer toute cause de trouble des rapports de cordiale amitié entre les deux nations ».

Le compromis comporte-t-il des concessions importantes, touchant aux masses italiennes émigrées en France, qui, il faut le dire hautement, sont pour 95 0/0 antifascistes, faites par le gouvernement français à Mussolini ?

Les précédents nous le font craindre fortement. Depuis quelques années le gouvernement français a livré à Mussolini quelques milliers de travailleurs italiens, antifascistes, arrêtés dans tous les centres d'immigration au hasard.

Le gouvernement français aurait-il accédé aux manœuvres de chantage de la presse fasciste italienne et de Mussolini, et se serait-il engagé à livrer encore d'autres milliers d'Italiens antifascistes ?

## FRANCE

## LA GRÈVE DE LA FAIM A BARBEROUSSE

La grève de la faim dans la prison de Barberousse à Alger est finie, les détenus politiques ayant obtenu satisfaction sur certains points de leurs justes revendications.

Nos informations nous avaient permis de faire pressentir ce conflit particulièrement honteux pour le gouvernement français et son administration coloniale. Nous savions, en effet, à quelles brimades et vexations le service pénitentiaire se livrait sur les prisonniers.

Rappelons les faits :

L'incident décisif se produisit le 11 septembre. A cette date, trois détenus : Hammar, Garrau et Duberc étaient maintenus illégalement en prison, leur peine étant purgée. Cependant un gardien, un nommé Susini, voulut imposer à Hammar et à Ben Lekhal la coupe de cheveux réglementaire. C'était là une brimade caractérisée envers des prisonniers à la veille de leur libération.

Un refus formel lui ayant été opposé, le gardien souffleta Hammar qui répliqua par un coup de tête. Susini voulut ensuite se servir d'un fouet, mais il fut maîtrisé.

En bonne justice, le gardien provocateur aurait dû être puni : il n'en fut rien: Les détenus furent envoyés au cachot pour soixante jours, en attendant des poursuites pour coups et blessures !

Ces faits ne devaient pas rester sans réponse. Tous les prisonniers décidèrent la grève de la faim - nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro du Bulletin.

Le mercredi 15 septembre, Ben Lekhal, Hammar, Zanit, Duberc et Garrau commençaient à accomplir leur geste de protestation ; le samedi 18, Arrighi, Aucouturier, Biboulet, R. Cazala, Lozeray, Mattefeu et Villebrun se joignaient à eux.

Le 15 septembre, une lettre était adressée au ministre de la Justice. De la première à la dernière ligne, des faits scandaleux du plus pur arbitraire étaient dénoncés. Cette lettre est restée sans réponse.

Le 20 septembre, un télégramme parvenait de la prison d'Alger à Paris. Il annonçait qu'une issue fatale était à craindre pour Duberc et Garrau, très affaiblis.

Arrighi, Aucouturier, Lozeray étaient très affaiblis. L'indignation grondait dans les milieux ouvriers français. Les organisations syndicales, le Secours rouge commençaient une énergique campagne de protestation.

C'est alors que le gouvernement et le pro-consul tortionnaire M. Viollette décidèrent de céder.

Mais il faut que de ce mouvement sorte une irrésistible campagne pour l'amnistie de tous les condamnés qui ont protestè contre la guerre du Maroc. Il n'y a pas d'autre solution au scandale de Barberousse.

## TOUJOURS LA QUESTION DES AMENDES

Le gouvernement est résolu à opérer la contrainte par corps envers les militants ouvriers dans l'impossibilité de payer les amendes pour condamnations politiques.

Dernièrement, un ouvrier de la région parisienne, Julhes Frédéric, était jeté en prison pour ce motif.

Aujourd'hui, un ouvrier de Nantes, Jaunet, qui était détenu depuis le 15 mai, pour distribution de tracts ayant trait aux guerres du Maroc et de Syrie, et qui devait être libéré le 16 septembre, est maintenu en prison « sans transition » pour contrainte par corps.

Ce citoyen avait été condamné trois fois à six mois de prison et 100 fr. d'amende à Nantes, une fois à six mois à Saint-Nazaire ; les premières peines avaient été portées à huit mois à Rennes ; une fois à huit mois et 2.000 francs d'amende à Parthenay, peine portée à un an et un jour à Poitiers. Les differentes peines furent confondues en un an et un jour de prison et 2.400 francs d'amende.

Jaunet, qui est père d'un enfant en bas âge, se trouve donc maintenu sans transition en prison.

Dans « le pays des Droits de l'Homme », l'emprisonnement pour amendes devrait être considéré comme une honte.

## L'INSTITUTEUR GAONACH EST EMPRISONNÉ

L'affaire Gaonach a soulevé une grosse émotion dans les milieux de l'Enseignement.

Rappelons les faits. Le 5 novembre 1925, Gaonach, instituteur à Lennon

(Finistère), comparaissait en compagnie d'un jeune homme de dix-sept ans, Le Rest, devant le tribunal correctionnel de Châteaulin. L'inculpation portait sur l'incitation de militaires à la désobéissance, au cours d'une réunion tenue le 2 mai 1925, à Carhaix et sur l'apposition d'affiches contre la guerre du Maroc.

Or, la réunion de Carhaix était une réunion électorale au cours de laquelle le sénateur Lancien et Gaonach avaient opposé leurs programmes.

Malgré cela, Gaonach fut condamné à quatre mois de prison et le jeune Le Rest à un mois, ce qui se traduisait, pour ce dernier, en quatre ans de détention dans une colonie pénitentiaire pour jeunes gens.

Depuis le verdict, les protestations n'ont pas cessé ; cependant, dernièrement, Gaonach était arrêté et emprisonné ; depuis, il est au droit commun.

## ESPAGNE

### TROIS ANS DE DICTATURE

Trois ans se sont écoulés depuis que Primo de Rivera a imposé sa dictature au peuple d'Espagne. Il est donc bon de faire un bref bilan de la répression et de la terreur, de ces trois ans de dictature militaire.

Primo commença, dès son arrivée au pouvoir, son programme ultra-réactionnaire. Il annula les garanties constitutionnelles, supprima les jurys, imposa une rigide censure de presse, prononça la dissolution des syndicats rouges ouvriers et paysans, mit sous les verrous de nombreux travailleurs coupables de ne pas vouloir s'incliner devant lui.

Primo n'a fait que suivre la voie de son collaborateur Martinez Anido, organisateur des bandes d'assassins professionnels, les « pistoleros », coupables de centaines d'assassinats. De Rivera a continué la même politique, et il a instauré la terreur blanche comme méthode de gouvernement.

Sous De Rivera, tous les militants ouvriers d'avant-garde de Barcelone, Madrid, Oviedo, Bilbao, Valence, Séville, etc. ont connu les cachots des prisons espagnoles.

Solis, Maurin, Colomé, Fresno, Sala, et les autres membres du comité central du parti communiste sont encore en prison, en attendant leur procès.

Esteban Bilbao, secrétaire du Secours rouge espagnol et les deux autres membres du Comité de cette organisation sont en prison, à Madrid. Dernièrement, le militant David Rey a été condamné à neuf ans de prison, malgré les preuves de son innocence.

D'autres travailleurs sont dans les sombres prisons de San Miguel de lo Reis, Valence, Carthagène, Chinchilla, Santona, etc.

Sous le régime de Primo, il y a eu trois exécutions d'ouvriers à Pampelune, deux à Barcelone et deux à Valence. Le procès contre les ouvriers anarchiste du coup de Vera aura bientôt lieu et on demande contre eux les peines les plus dures.

De même qu'en Pologne, sous Pilsudski et ses prédécesseurs, en Espagne les minorités nationales catalane et basque sont opprimées et poursuivies. Primo a supprimé le drapeau et les chansons nationales, il a déporté les avocats qui parlaient le catalan, il a interdit cette langue dans les écoles, et, après avoir fait préparer par la police le « complot » de Garraf, il a fait arrêter des Catalanistes, en les condamnant, l'un à la peine de mort et les autres à la chaîne perpétuelle ou à dix-huit ans de prison ! Voilà donc, à larges traits, le triste bilan de trois ans de dictature en Espagne !

*Le gérant :* Simon André.

7966-9-26. — Imp. Parisiennes Réunies (Bourse de Commerce, E. Fuzat, imp.), 35, rue J.-J.-Rousseau, Paris.

